



Le 15 avril 2018

LETTRE OUVERTE A LA DELÉGATION DES ÉLUS MAHORAIS POUR LA RÉUNION DU 19 AVRIL A MATIGNON

La réunion du 14 avril à Tsingoni entre l'intersyndical, le collectif et une partie des élus qui ont bien voulu répondre à l'invitation, a permis de faire un bilan d'étape des échanges réalisées avec le délégué du gouvernement et son équipe.

Si la méthode employée par la délégation du gouvernement est déjà décriée ces derniers jour par le collectif et l'intersyndicale, le ressenti exprimé par les élus est loin d'être rassurant à l'heure où à la délégation vient de fermer les blocs notes pour Paris.

Nous rappelons qu'à notre demande maintes fois réitérée parce que légitime d'une restitution du travail des experts, le délégué du gouvernement n'a pas souhaité donné suite, preuve de sa sincérité dans le travail accompli.

Quant au format de la représentation locale à Paris cette semaine, notre inquiétude, largement exprimée par les Mahoraises et les Mahorais, est profonde. Au-delà de la marginalisation des représentants du Collectif des Citoyens de Mayotte et des représentants syndicaux, la composition de cette délégation en dit long sur la suite : deux maires, deux conseillers départementaux et les quatre parlementaires.

Nous dénonçons ce format imposé encore une fois par le gouvernement et parce qu'il ignore, non seulement la représentativité du suffrage local, mais pire encore, n'a toujours pas pris la mesure de la colère exprimée par les Mahoraises et les Mahorais au bout de sept semaines de grève générale sur le territoire. S'agissant du détail de l'ordre du jour, le suspens continue à prévaloir !

Nous tenons en outre à préciser que les discussions n'ont pas encore permis (volontairement sans doute) d'aborder l'ensemble des 101 mesures de notre plateforme de revendication dont bon nombre sont en réalité issues d'engagements antérieurs non tenus ou d'études classées sans suites pour des motifs qui demeurent encore obscures à l'instar de la piste longue.

Nous attirons donc l'attention des élus composants la délégation sur le fait que les attentes de la population de Mayotte sont réelles et clairement exprimées dans la plateforme des 101 mesures largement partagées dans le Département par tous, dont voici les grandes lignes prioritaires :

- le statut de Mayotte Département Français régie par l'article 73 de la constitution ne peut être remis en cause sans le consentement de la population de Mayotte (avec les conditions d'élection strictes permettant d'éviter tout détournement de la démocratie par les négligences volontaires de gestion de l'immigration par l'Etat) par un quelconque toilettage institutionnelle. La feuille de route ou tout autre projet de coopération visant à

faciliter les invasions par la circulation des hommes sur un périmètre strictement régional sera considéré comme une trahison quel que soient les enjeux diplomatiques.

- la lutte contre l'insécurité et l'immigration clandestine reste une préoccupation majeure de la population. Les mahorais constatent que la situation a empiré malgré les grandes annonces de mesures d'urgence du gouvernement. Les « kwassas » accostent sur nos plages par contingents au vu et au su de tous, de jour comme de nuit, et le niveau de cambriolage reste très soutenu. Le centre de rétention administratif est réduit à faire du sur place en libérant les clandestins, ce qui manifeste de l'impuissance du Gouvernement à Mayotte. L'engagement de l'État restée toujours au stade de paroles à ce jour, doit s'affirmer sur nos 374 Km² avec une efficacité mesurable.
- l'alignement de Mayotte aux standards commun avec la métropole exige un plan d'investissement exceptionnel, qu'il s'agisse de l'éducation, de la santé, du réseau routier à créer, de la piste longue d'atterrissage, du port de Longoni, de la liaison entre les deux îles, de l'assainissement, de l'habitat et du logement etc. pour ne citer que cela. Les Mahorais ne sont plus en mesure de se contenter des « mesurette » de réfection de caniveaux ou d'extension de préau en guise de réfectoire dans les écoles, ou encore de construction de Lotissement ici et là sans plan d'aménagement global. Entre temps, au nom de l'égalité réelle, la continuité territoriale doit jouer pleinement son rôle dans tous les domaines (éducation, santé, justice, etc.)

La population les Mahorais reste attentive et vigilante sur l'issu de ces échanges parisiennes pour décider des suites à donner à la mobilisation en cours. Elle espère voir s'affirmer l'unité annoncée entre « l'ensemble des parties prenantes » (à savoir les élus certes _lesquels ?_, mais aussi, l'intersyndicale, le Collectif des Citoyens de Mayotte, le patronat, le Conseil économique, social et environnemental, et les autres forces vives du territoire). L'unité et l'affirmation des élus dans cette vision ambitieuse de Mayotte dans son ancrage dans la république.

Collectif des Citoyens de Mayotte

L'intersyndicale de Mayotte